



### Animateur référent

Alexandre METAIS  
ITB  
02.35.12.26.72  
itb76@itbfr.org

### Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD  
ITB  
02.35.12.26.72  
itb76@itbfr.org

### Directeur de la publication

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

BSV consultable sur les sites  
des DRAAF, des Chambres  
d'agriculture

Abonnez-vous sur

[www.normandie.chambagri.fr](http://www.normandie.chambagri.fr)

Action pilotée par le ministère chargé  
de l'agriculture, avec l'appui financier  
de l'Office national de l'eau et des  
milieux aquatiques, par les crédits  
issus de la redevance pour pollutions  
diffuses attribués au financement du  
plan Ecophyto.



## A retenir

- **Maladies du feuillage** : début des observations, aucun risque à ce jour
- **Noctuelles défoliatrices** : maintenir la surveillance
- **Pseudomonas Aptata** : parfois présente, attention de ne pas confondre avec une maladie du feuillage.

## Stades

100 % des parcelles ont atteint le stade couverture du sol

## Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 23 parcelles fixes.

## Maladies du feuillage

L'observation des maladies du feuillage débute cette semaine pour s'achever début septembre, sur la base d'un prélèvement hebdomadaire et aléatoire de 100 feuilles issues de la couronne intermédiaire des betteraves, dans une zone jugée par l'observateur comme la plus représentative de la parcelle. 27 parcelles représentatives de la région seront suivies cette année.

**Utiliser le réseau de référence pour adapter sa surveillance**

- 1 A partir de la liste des parcelles de la région, plusieurs parcelles peuvent potentiellement correspondre à la même situation pédoclimatique que votre parcelle.
- 2 Parmi cette sélection, il peut exister une grande diversité de sensibilités variétales aux maladies foliaires. Il faut donc repérer celle qui a au moins la même sensibilité sur la ou les maladies dominante(s) de la parcelle, celle qui déclenche les traitements. Cette parcelle sera votre parcelle de référence.
- 3 Le suivi de cette parcelle d'une semaine à l'autre vous permet d'avoir une indication sur la période d'apparition des maladies, mais aussi sur leur rapidité de développement.
- 4 A partir du moment où des maladies apparaissent dans la parcelle de référence, vous pouvez confirmer la présence de maladies dans votre parcelle en allant l'observer, et appliquer la méthode IPM.

**Les parcelles de référence :**

Chaque ligne du tableau ci-dessous représente un site avec sa localisation, la variété semée et la résistance de cette variété aux maladies foliaires.

Dépa	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
				Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.
14	Plumetot	ITB	LIBELLULE		0		0		0		0
14	Colomby	Agriculteur	BEETLE		0		0		0		0
14	Giberville	CSOB	BARENTS		0		0		0		0
14	Frenouville	Agrial	BARENTS		nc		nc		nc		nc
14	Escures-sur-Favières	ITB	BEETLE		0		0		0		0
14	Maizières	Lepicard	BARENTS		0		0		0		0
61	Gueprei	Agriculteur	VULCANIA KWS		0		0		0		0
27	Gamaches-en-Vexin	CA 27	TELLIA KWS		0		0		0		0
27	Ecouis	CA 27	FORTISSIMA KWS		0		0		0		0
27	Guiseniers	Agriculteur	BARENTS		0		0		0		0
27	Hacqueville	SLS	FORTISSIMA KWS		nc		nc		nc		nc
27	Vesly	SESVDH	LIBELLULE		0		0		0		0
27	Morgny	ITB	LANDON		0		0		0		0
27	Surtauville	ITB	BARENTS		0		5		0		0
27	Thibouville	CA27	BEETLE		nc		nc		nc		nc
27	Aviron	GRCETA			0		0		0		0
27	Corneuil	GRCETA			0		0		0		0
27	Goupillières	ITB	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
76	Auppegard	Cristal Union	BEETLE		0		0		0		0
76	Bretteville-du-Grand-Caux	Cristal Union	CRIQUET		0		0		0		0
76	Saint-Léger-Aux-Bois	CA 76			0		0		0		0
76	Ronchois	CA76			0		0		0		0
76	Anneville-sur-Scie	Desprez	TISSERIN		0		1		0		0
76	Gruchet-Saint-Simeon	ITB	Landon		0		0		2		0
76	Tourville-Alliquerville	CA 76	ACACIA		nc		nc		nc		nc
76	Crasville-la-Mallet	ITB	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
76	Ouainville	ITB	CHLOELIA KWS		0		0		0		0

Légende de la résistance variétale :



**Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec**

Cristal Union, Chambres d'agriculture, Saint Louis Sucre, CSOB, Lepicard, Agrial, Desprez, SESVDH

## Analyse de risque

Le réseau d'observation présente très peu de maladies du feuillage à ce jour. Les premiers symptômes de rouille ou d'oïdium ont été observés sur 3 parcelles avec des fréquences faibles en dessous du seuil de déclenchement.

## Seuils de déclenchements

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle. Ces seuils sont de :

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)				
Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <b>avant</b> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %		25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection <b>après</b> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille	toutes régions	40 %		
Cercosporiose	bordure littorale	20 %	25 %	
	autres régions	20 %		
Ramulariose	toutes régions	20 %	25 %	

## Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



**Oïdium** : mycélium blanc grisâtre poudreux.



**Rouille** : pustules poudreuses orangées



**Ramulariose** : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



**Cercosporiose** : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

## Noctuelles défoliatrices

### Observations :

12 parcelles présentent des symptômes avec des fréquences qui varient de 2 à 100 %. Parmi ces parcelles, 3 sont au dessus du seuil de risque cette semaine. A ce jour, 12 parcelles dépassent le seuil de risque depuis 2 semaines.

**Seuil indicatif de risque :** à partir de 50% des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

### Analyse de risque :

A ce jour 48 % des parcelles suivies ont dépassé le seuil de risque. Le retour des précipitations et la baisse des températures la semaine dernière ont été défavorables à l'activité de la noctuelle. Il est nécessaire de maintenir la vigilance avec le retour d'un temps sec et chaud.

**Symptômes :** la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Chenille de noctuelle



Morsures de noctuelles

## Pseudomonas Aptata

### Observations :

2 parcelles présentent des symptômes avec une fréquence de 5 et 10 %.

### Analyse de risque :

Il est possible d'observer des symptômes dans certaines parcelles. Attention de ne pas confondre avec une maladie du feuillage. Il n'y a aucune intervention à envisager,

### Descriptions et Symptômes

Des petites taches brun noirâtre apparaissent de façon dispersées sur les feuilles. Initialement entouré d'un liseré jaune pâle, le centre des taches devient nécrotique et se désagrège. Il en résulte des petites déchirures dans la feuille, qui se propagent vers les parties saines et le long desquelles la maladie s'étend. **Les taches de Pseudomonas ressemblent à celles de la cercosporiose ou de la ramulariose, mais leur centre ne présente aucune structure fongique.**



Pseudomonas